

RETRAITE · SECTEUR PRIVÉ

Retraite du secteur privé : perfectionnement, carrières complexes et contentieux

Deux jours pour traiter les dossiers de retraite qui sortent du cas courant : polypensionnés, carrières à l'étranger, inaptitude et incapacité, rachats, fins de carrière négociées, et contestation des décisions des caisses.

Objectifs

1. Reconstituer et liquider les droits des polypensionnés et des salariés ayant travaillé à l'étranger
2. Instruire les départs pour inaptitude, incapacité permanente et au titre du compte professionnel de prévention
3. Chiffrer l'intérêt d'un rachat, d'une retraite progressive ou d'un cumul emploi-retraite sur des carrières atypiques
4. Sécuriser la fin du contrat de travail : départ volontaire, mise à la retraite, indemnités
5. Contester une décision de la caisse : recours amiable et contentieux

Programme

- 01 Polypensionnés et carrières internationales**
 - Coordonner régime général, régimes alignés et autres régimes : règles de liquidation et pièges du décompte
 - Carrières effectuées à l'étranger : principes de coordination européenne et conventions bilatérales
 - Reconstituer une carrière à partir de relevés incomplets : méthode et justificatifs
 - Atelier : liquider les droits d'un salarié ayant travaillé dans plusieurs régimes
- 02 Inaptitude, incapacité et prévention de l'usure professionnelle**
 - Retraite pour inaptitude au travail : conditions, procédure, articulation avec l'invalidité
 - Départ anticipé pour incapacité permanente d'origine professionnelle
 - Compte professionnel de prévention : acquisition et utilisation des points pour la retraite
 - Articuler pension d'invalidité et pension de retraite

En pratique

RÉFÉRENCE

RPPA

DURÉE

2 jours · 14 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Perfectionnement

SECTEUR

Secteur privé

PUBLIC

DRH, responsables et gestionnaires RH, responsables paie, conseillers retraite confirmés du secteur privé. Formation de perfectionnement.

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux de la retraite du secteur privé, ou suivi préalable de la formation de fondamentaux.

03 Optimiser les carrières atypiques

- Rachats de trimestres : options, coût, rentabilité selon le profil
- Retraite progressive sur carrières à temps partiel ou multi-employeurs
- Cumul emploi-retraite et seconde pension : conditions et limites
- Atelier : comparer trois scénarios de départ chiffrés

04 Fin du contrat de travail et départ

- Départ volontaire et mise à la retraite : conditions, procédure, indemnités
- Rupture conventionnelle en fin de carrière : articulation avec l'assurance chômage et la retraite
- Information du salarié et documents de fin de contrat

05 Contester une décision de la caisse

- Recours amiable devant la commission de recours de la caisse : délais, motivation, pièces
- Contentieux de la sécurité sociale : saisine du pôle social du tribunal judiciaire
- Réclamations auprès de l'Agirc-Arrco : procédure propre au régime complémentaire
- Cas pratique : préparer une contestation sur un dossier de trimestres non reportés

Méthodes pédagogiques

- Exposés structurés appuyés sur des dossiers réels anonymisés
- Ateliers de calcul et de comparaison de scénarios
- Rédaction guidée de recours
- Support pédagogique complet remis aux participants

Évaluation

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 15 questions en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.